

L'Eglise, en effet, a de tout temps exhorté fortement les fidèles à la Communion et, au Concile de Trente, elle a exprimé son désir dans les termes suivants : " le Saint Concile désirerait qu'à chaque messe à laquelle ils assistent, les fidèles fissent non seulement la communion spirituelle, mais aussi la communion sacramentelle." Et, pour communier ainsi, le même Concile déclare que la seule disposition de rigueur, c'est de n'être coupable d'aucun péché mortel.

Il est vrai que l'Eglise n'a *obligé* ses enfants qu'à une communion par an. Mais en cela, elle n'a eu égard qu'à la misère humaine ; elle n'a pas voulu, dans sa bonté maternelle, décourager les malheureux pécheurs en leur imposant une obligation qui eût pu paraître trop lourde à leur faiblesse et qu'ils eussent rejetée totalement. Ce n'est là qu'une concession d'extrême condescendance ; et le désir de l'Eglise, plusieurs fois exprimé par les Conciles, les Docteurs et les Saints, n'en reste pas moins que tous les fidèles s'efforcent de communier le plus fréquemment possible.

Et dans ces derniers temps, n'avons-nous pas vu les Souverains Pontifes exhorter les âmes à la communion fréquente ?

Pie IX loue par un bref le zèle de Mgr de Ségur à exciter les fidèles à un plus fréquent usage de la communion ; il déclare que son traité renferme *les véritables règles de la communion* ; et parce qu'elles y sont exposées d'une manière adaptée à l'intelligence des enfants et des simples, il voudrait qu'on le distribue à tous dès leur première communion.

Léon XIII, s'adressant officiellement à toute la Sainte Eglise, rappelle les arguments traditionnels en faveur de la communion fréquente et déclare qu'il faut extirper entièrement tous les préjugés contraires. Or, quel est le plus répandu, sinon l'épouvantail d'une sainteté trop grande, que l'on croit requise pour s'approcher de la sainte Table ?

Pie X fait composer et enrichit d'indulgences précieuses une Prière dans laquelle il manifeste le désir de voir l'usage de la communion quotidienne se propager de plus en plus, et il rattache l'utilité de cette communion à son caractère médicinal et au besoin qu'en ont les âmes.